



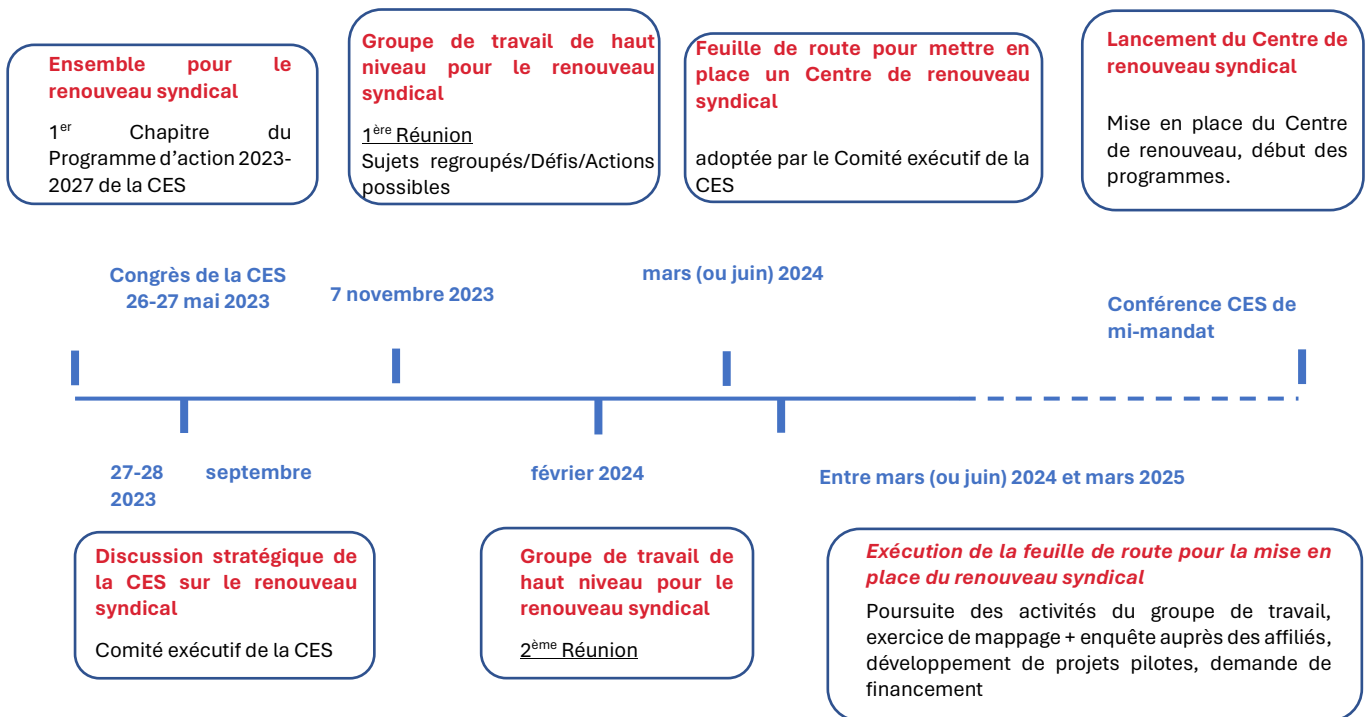
## Feuille de route pour la création d'une centrale de renouveau syndical

Adoptée à la réunion du Comité exécutif des 26 et 27 mars 2024

Le Renouveau syndical a été identifié comme priorité clé par les affiliés durant tout le Congrès de Berlin. Le Programme d'action de la CES l'engageait à « *faire valoir un programme européen pour le renouveau syndical et une syndicalisation accrue, en aidant les affiliés et les syndicats à renforcer les droits des travailleurs, à améliorer les conditions de travail et de vie et à amplifier la voix des travailleurs par la négociation collective et l'action collective avec une attention particulière pour les nouvelles formes de travail* » et « *soutenir les affiliés dans l'élaboration [...] de leurs stratégies de renouveau, notamment par le biais du syndicalisme numérique, de la coordination des stratégies nationales et sectorielles* ». De plus, la CES s'est engagée (voir point 1.1.12) à « *mettre en place un **Centre de renouveau syndical** pour coordonner la stratégie de la CES en matière de renouveau syndical* ». [...].

### Calendrier

Avec ce document et cette feuille de route, la CES identifie les étapes pour mettre en place le Centre de renouveau syndical qui sera lancé lors de la conférence de mi-mandat de la CES en 2025. Entre-temps, les discussions et les activités au sein du groupe de travail de haut niveau pour le renouveau syndical se poursuivront tout comme la coopération avec les départements recherche et éducation de l'ETUI. En outre, un exercice de mappage de différentes pratiques et expériences sera mené ainsi qu'une enquête auprès des organisations membres.



## Renouveau syndical

Bien que les stratégies de renouveau syndical puissent inclure diverses approches, une priorité est claire : (r)établir le pouvoir syndical pour affronter les défis actuels et futurs ne peut se faire qu'avec une base syndicale forte.

C'est la raison pour laquelle le renouveau est étroitement lié à l'organisation et aux structures syndicales internes (comment les syndicats doivent changer, démocratie interne et identité) afin d'accroître et de fidéliser les membres. Parce que nous sommes actuellement confrontés à une densité syndicale historiquement basse en Europe, l'accent devrait être mis sur des activités visant à recruter et organiser de nouveaux membres, sur l'importance des délégués syndicaux et sur une fidélisation accrue des membres.

Des organisateurs formés sur le terrain sont nécessaires afin de développer les structures d'organisation au niveau des affiliés. Une fois cela réalisé, la négociation collective s'en trouvera renforcée et sa couverture augmentée. Pour répondre au défi d'une société qui évolue en raison de l'accroissement de la numérisation dans tous les aspects de nos vies, le syndicalisme numérique doit être consolidé et inclure les questions de recrutement et d'organisation, la constitution de bases de données numériques des membres et l'utilisation d'outils numériques dans le travail syndical, en particulier dans les stratégies de communication, en tenant compte également de la réglementation GDPR.



## Centre de renouveau syndical

Sans reproduire le travail ou les actions politiques entrepris par les affiliés de la CES, le Centre se veut être une **plateforme** destinée à partager des stratégies existantes et nouvelles, des outils et des tactiques innovantes ainsi qu'à créer des coalitions pour mieux naviguer dans un environnement complexe et interconnecté où les syndicats sont confrontés à des réalités en constante évolution au niveau national, sectoriel et européen.

Ce sera un **forum pour débattre de questions liées au renouveau au niveau européen** et ménager un espace pour échanger et développer de nouvelles initiatives.

Le Centre a pour objectif de devenir un **catalyseur pour le changement**. Il s'appuiera sur les bonnes pratiques **existantes** et les expériences aux niveaux national et sectoriel afin d'offrir un cadre pour amplifier le travail des affiliés, en particulier des FSE, créer des synergies parmi les initiatives et, en même temps, **concevoir de nouvelles manières** de travailler et de renforcer les capacités des affiliés.

## Groupes cibles

Le Centre fournira un soutien aux affiliés de la CES et à leurs membres. Une approche multi-niveaux s'adressera aux :

- leaders syndicaux pour développer leur volonté politique, leur engagement, les structures et les processus du renouveau syndical ;
- délégués syndicaux « organisateurs » pour recruter, fidéliser et motiver les membres ;
- autres groupes et profils identifiés de syndicalistes selon les besoins spécifiques des syndicats.

## Principaux sujets abordés

- 1) **Croissance de la syndicalisation** : organiser et fidéliser les membres, recruter de nouveaux membres et des délégués syndicaux, les soutenir dans leur travail et assurer un syndicalisme inclusif ;
- 2) **Pouvoir de négociation** : renforcer la négociation collective, augmenter la couverture de la négociation collective et identifier les secteurs émergents potentiels ;
- 3) **Vitalité syndicale** : structures et démocratie interne, identité, syndicalisme numérique et stratégies de communication.

## Objectifs du Centre et éléments à livrer

- **Concevoir de nouvelles activités sur mesure de renforcement des capacités pour les affiliés** : en coopération avec l'ETUI, à travers des projets pilotes et la prospective stratégique et en soutenant le développement et la mise en œuvre de stratégies de renouveau syndical ;



- **Créer une plateforme en ligne** : un site web dédié et interactif qui sera le point focal de collecte de différentes données et servira également d'espace d'apprentissage en ligne incluant :
  - **Une zone de connaissances portant sur le renouveau syndical** :
    - compilant et publiant les études de l'ETUI;
    - rassemblant des exemples, des projets et des pratiques au niveau national, sectoriel et européen;
    - donnant accès à des outils (numériques) développés, des manuels et des stratégies.
  - **Un forum d'échange** : sources utiles, informations sur de possibles opportunités financières, relier les initiatives et faciliter les partenariats parmi les affiliés.
- **Lier et intégrer le renouveau syndical dans divers comités de la CES** en promouvant les synergies entre les sujets, en encourageant les approches innovantes et en utilisant différents outils. Dans ce cadre, les activités des comités permanents et des comités statutaires de la CES alimenteront le travail du Centre de renouveau syndical et vice-versa.



## Annexe I

### Feuille de route

<b>Activité</b>	<b>Période</b>
Réunions du groupe de travail pour le renouveau syndical	<i>Octobre 2023 – mars 2025</i>
Adoption lors de la conférence de mi-mandat de la CES d'une feuille de route et d'un document conceptuel pour le Centre de renouveau syndical	<i>Comité exécutif, mars 2024</i>
Identification d'opportunités pour le Centre de renouveau syndical	<i>Février 2024 – en cours</i>
Demande de financement de l'UE au titre du programme EACEA	<i>Mars 2024</i>
Recherche/pratiques de mappage/enquêtes pour les affiliés identifiant les pratiques existantes ainsi que les besoins et l'intérêt	<i>Avril – septembre 2024</i>
Séminaires et ateliers soutenant le mappage et les enquêtes (projet « UnionPower »)	<i>Juillet 2024 – Mars 2025</i>
Demande de financement de l'UE au titre du soutien au dialogue social de la DG EMPL	<i>Juillet 2024</i>
Plateforme du renouveau syndical – site web dédié	<i>Octobre 2024 – mars 2025</i>
Conception d'un projet pilote sur le renouveau syndical	<i>Octobre 2024 – mars 2025</i>
Possible début du projet EACEA – actions de renforcement des capacités	<i>Décembre 2024 – janvier 2025</i>
Possible début du projet dans le cadre des projets intégrés du dialogue social européen – DG EMPL	<i>Février 2025</i>
Projet de document sur le Centre de renouveau syndical à adopter lors de la conférence de mi-mandat	<i>Mars 2025</i>
Lancement d'un appel à projets avec un nombre restreint de syndicats	<i>Mars – mai 2025</i>
Présentation et lancement du Centre de renouveau syndical	<i>Conférence de mi-mandat de la CES – été 2025</i>
Début des projets pilotes sur le renouveau syndical	<i>Été 2025</i>



## Annexe II

### Financement et ressources

#### 1) Projet « *UnionPower* »

En 2023, la CES a présenté un nouveau projet sur le thème du renouveau syndical. Le projet a été retenu pour un financement. Il sera lancé le 1<sup>er</sup> avril 2024 pour une durée de 24 mois.

Le projet peut soutenir la feuille de route et les actions prévues pour la préparation de la mise en place du Centre de renouveau syndical.

Le projet est organisé autour de quatre activités :

- a. Renouveau syndical ;
- b. Syndicalisme numérique ;
- c. Renforcement de la capacité de mobilisation du mouvement syndical européen ;
- d. Renforcement de la démocratie en contrant les récits antidémocratiques.

#### 2) Programme EACEA financé par l'UE

En mars, la CES déposera une proposition pour un financement au titre du programme géré par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). L'agence a publié un « Appel à propositions pour les organisations de la société civile actives dans la protection et la promotion des valeurs de l'Union ».

Les activités se dérouleront finalement sur une période de quatre ans commençant fin 2024 ou début 2025 jusqu'à fin 2028 ou début 2029. Le budget du projet est destiné à 1) des actions de renforcement des capacités gérées par la CES et 2) des subventions en cascade pour des actions nationales de renforcement des capacités.

#### 3) Programme « Projets intégrés du dialogue social européen » financé par l'UE

En juillet, la CES posera sa candidature pour un projet financé au titre du soutien au dialogue social (ligne budgétaire SOCPL) de la DG EMPL. Il inclut un volet consacré au développement des capacités qui offrira un certain soutien aux organisations au niveau national (et permettra en particulier la participation d'organisations des pays candidats aux activités du Centre de renouveau syndical). Ces activités devraient commencer en février 2025.

#### 4) Coopération avec la Fondation Friedrich-Ebert (FES)

En 2024, la FES contribuera à hauteur de 20.000 euros pour soutenir la mise en place du Centre de renouveau syndical. Ce financement sera utilisé pour mener des recherches et administrer une enquête sur les pratiques et les défis existants parmi les affiliés.